



## Facilité en faveur des réfugiés en Turquie: la Commission rend compte des progrès réalisés lors de la cinquième réunion du comité directeur

Bruxelles, le 12 janvier 2017

### La Commission européenne a rendu compte des progrès réalisés à ce jour lors de la réunion du comité directeur.

Le comité directeur de la facilité en faveur des réfugiés en Turquie s'est réuni ce jour pour la cinquième fois, rassemblant la Commission européenne, des représentants des États membres de l'UE et des représentants de la Turquie. La Commission européenne, qui préside le comité, a rendu compte des progrès réalisés à ce jour, dont la signature de contrats pour un montant total de plus de 200 millions d'euros aux fins de la construction et de l'équipement de bâtiments scolaires pour des enfants réfugiés et leurs communautés d'accueil en Turquie, ainsi que du renforcement, grâce au filet de sécurité sociale d'urgence, de l'aide humanitaire apportée aux réfugiés.

M. **Johannes Hahn**, commissaire chargé de la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, a déclaré à ce propos: *«L'Union européenne continue de concrétiser son ambition d'aider massivement les réfugiés syriens et les populations qui les accueillent en Turquie. Tout dernièrement, des contrats ont été signés pour un montant de plus de 200 millions d'euros afin de renforcer les infrastructures éducatives, de construire et d'équiper des bâtiments scolaires et de faciliter la scolarisation de dizaines de milliers d'enfants réfugiés. L'Union européenne offre ainsi aux réfugiés les plus vulnérables une chance de vie meilleure en Turquie.»*

M. **Christos Stylianides**, commissaire chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, s'est, quant à lui, exprimé en ces termes: *«La stratégie humanitaire adoptée par l'UE dans le cadre de la facilité a eu un impact considérable sur le terrain en 2016. En l'espace d'un an, un montant sans précédent de 517 millions d'euros d'aide humanitaire en faveur des réfugiés en Turquie a fait l'objet de contrats, notamment pour le plus vaste projet d'aide humanitaire jamais lancé par l'UE – le filet de sécurité sociale d'urgence – doté d'un budget initial de 348 millions d'euros. Je suis à la fois heureux et fier d'avoir pu constater les résultats concrets de la facilité, laquelle a permis d'apporter une aide de survie particulièrement nécessaire à ceux qui en ont le plus besoin.»*

Progrès importants réalisés dans la mise en œuvre

Lors de la réunion d'aujourd'hui, la Commission européenne a rendu compte au comité directeur de la facilité des progrès accomplis concernant le versement de l'aide en faveur des réfugiés, qui a été accéléré au cours des derniers mois. La moitié de la somme totale de 3 milliards d'euros a été engagée en moins de dix mois. Des contrats ont été signés pour 37 projets représentant un montant total de 1,45 milliard d'euros, dont 748 millions d'euros ont été décaissés.

Les participants ont salué les progrès importants réalisés à ce jour, dont la signature de contrats d'assistance à long terme pour un montant total de 200 millions d'euros aux fins de la construction et de l'équipement de bâtiments scolaires pour des enfants réfugiés et leurs communautés d'accueil en Turquie.

En ce qui concerne l'aide humanitaire, le filet de sécurité sociale d'urgence se met en place avec la distribution de cartes de débit aux réfugiés les plus vulnérables. D'autres projets humanitaires continuent d'être mis en œuvre dans les domaines de la santé, de la protection et de l'éducation.

La Commission européenne a également présenté les progrès réalisés dans l'élaboration du cadre de résultats de la facilité et d'un système global de suivi et d'évaluation, qui devraient être opérationnels dans le courant de l'année, ainsi que la stratégie de communication, qui définit une approche cohérente de la communication sur la mise en œuvre de la facilité.

### Contexte

La facilité en faveur des réfugiés en Turquie a été mise en place pour répondre à l'appel du Conseil européen à la mobilisation de fonds supplémentaires substantiels pour aider les réfugiés en Turquie.

La facilité est dotée d'un budget de 3 milliards d'euros pour 2016-2017, dont 1 milliard d'euros provenant du budget de l'UE et 2 milliards d'euros versés par les États membres de l'UE. Tous les États membres ont transmis leur certificat de contribution pour les 2 milliards d'euros qu'ils se sont engagés

à verser.

À ce jour, 37 projets ont fait l'objet de contrats pour un montant total de 1,45 milliard d'euros, dont 748 millions d'euros ont été décaissés. Le montant total des fonds alloués aux actions humanitaires et non humanitaires au titre de la facilité en faveur des réfugiés en Turquie s'élève désormais à 2,2 milliards d'euros.

La facilité inclut un mécanisme conjoint de coordination qui vise à faire en sorte que les besoins des réfugiés et des communautés d'accueil soient pris en compte de manière globale et coordonnée. Les financements fournis à ce titre sont utilisés pour aider les réfugiés dans le pays et ne constituent donc pas un financement pour la Turquie. Le but est d'améliorer les conditions d'accueil des réfugiés en Turquie dans le cadre de l'approche globale adoptée par l'UE pour faire face à la crise des réfugiés sur son territoire et en dehors de celui-ci.

**Pour en savoir plus:**

[Coopération UE-Turquie: 3 milliards d'euros pour une facilité de soutien à la Turquie en faveur des réfugiés](#)

[Facilité en faveur des réfugiés en Turquie: la Commission propose une aide supplémentaire de 1,4 milliard d'euros](#)

[FICHE D'INFORMATION: la facilité en faveur des réfugiés en Turquie](#)

[FICHE D'INFORMATION: Turquie: crise des réfugiés](#)

[Mise en œuvre de l'accord UE-Turquie – Questions et réponses](#)

[Facilité en faveur des réfugiés en Turquie: la Commission rend compte des progrès réalisés lors de la quatrième réunion du comité directeur](#)

[Facilité en faveur des réfugiés en Turquie: l'UE investit dans l'éducation de 70 000 enfants syriens réfugiés](#)

IP/17/41

Personnes de contact pour la presse:

[Maja KOCIJANCIC](#) (+32 2 298 65 70)

[Carlos MARTIN RUIZ DE GORDEJUELA](#) (+32 2 296 53 22)

[Alceo SMERILLI](#) (+ 32 2 296 48 87)

[Daniel PUGLISI](#) (+32 2 296 91 40)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)